

BUREAU DES ART DE L'ESAIP ASSOCIATION LOI 1901

## ATTESTATION DE BÉNÉVOLAT

DÉCERNÉ À

## EDZANG EDZANG LENAIC YOANN

Le Bureau des Arts de l'ESAIP, association régie par la loi 1901, certifie qu'une activité bénévole a été exercée au sein de l'association en tant que Président.

Dans le cadre de cette fonction, il a assuré la coordination générale des activités de l'association, la supervision des pôles, ainsi que la représentation du Bureau des Arts auprès des partenaires et de l'administration.

Par son sens de l'initiative, sa capacité d'écoute et son leadership, il a su mener l'équipe avec rigueur, dynamisme et bienveillance, contribuant ainsi pleinement au rayonnement culturel et artistique de l'école.

**LOEMBET EGHAN JEFFREY** 

TRESORIER

ECOLE D'INGÉNIEURS

Fait à Angers, le 14/4/2025

LENAIC YOANN

**PRESIDENT**